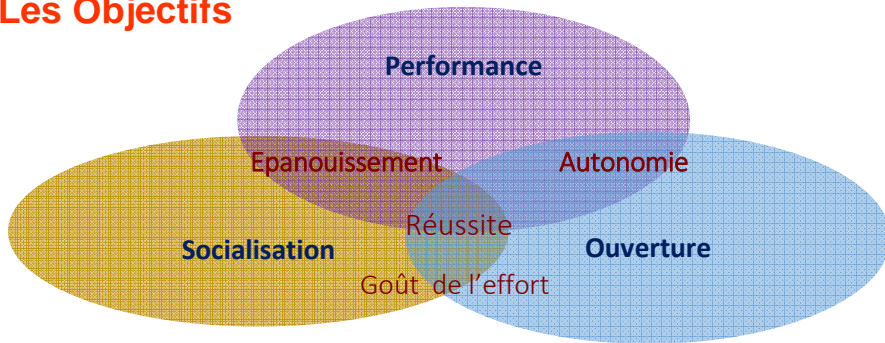


Les Objectifs



- Valoriser les élèves par la pratique approfondie du sport et les **motiver** en leur donnant l'occasion de **progresser**
- Construire et développer des compétences qui contribueront à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale
- Développer le **goût de l'effort** et les aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier
- **S'ouvrir** sur l'extérieur
- Développer l'**autonomie**
- Évoluer dans le cadre **d'une solidarité collective** et acquérir une **culture d'équipe** (notion de groupe, rencontre, partage...)
- Comprendre et adopter une **bonne hygiène de vie**
- Se former en tant que **jeune officiel**
- **Contribuer à l'identité sportive de l'établissement**



Le fonctionnement

➤ L'aménagement horaire

Les élèves inscrits à la section bénéficient de **3h de pratique sportive supplémentaire**, que nous avons placées le mardi de 16h00 à 17h30 et le jeudi de 16h00 à 17h30 afin de libérer le mercredi pour la participation aux rencontres UNSS.

Les autres jours peuvent permettre aux badistes de s'entraîner dans leurs clubs respectifs.

➤ L'UNSS

Tous les élèves de la section sportive doivent être licenciés à l'UNSS. Ils bénéficient à ce titre d'un tarif préférentiel.

Membres de l'association sportive de l'établissement, ils prennent l'engagement de participer aux compétitions de badminton et peuvent s'impliquer également dans d'autres activités.

Les compétitions et les formations à l'arbitrage se dérouleront le mercredi après-midi dans le cadre des rassemblements UNSS.

➤ L'encadrement

La Section Sportive sera placée sous la responsabilité des Professeurs d'EPS qui en assurent la coordination (**Mr PETIT et Mr UDARI**).

Un entraîneur de l'Union ST BRUNO, diplômé d'état en **badminton**, assurera la partie entraînement avec les professeurs d'EPS.

➤ Les installations sportives

La Section Sportive utilisera les installations de Mériadeck situées à 15 minutes à pied du collège et 5 minutes en tramway

Le recrutement

➤ Le dossier de candidature

Comme toute option, la Section Sportive fait l'objet d'une démarche volontaire de la part de l'élève et de la famille qui doit retirer (dans les écoles primaires, au collège ou à l'Union St Bruno) puis déposer un **dossier de candidature avant le 23 mai auprès du secrétariat**.

➤ Le test de détection

Dans un second temps, des **tests de détection** se dérouleront au gymnase Wustenberg le mercredi 25 mai de 14h00 à 16h00, afin de juger des qualités sportives et du degré de motivation des candidats.

Ces tests sont ouverts à tous les élèves de CM2, issus des différentes écoles primaires de la ville, motivés par la pratique du badminton et qui désirent le pratiquer régulièrement au collège.

➤ Le dossier scolaire

Dans une dernière phase, le **dossier scolaire** des élèves les plus aptes seront étudiés tant sur le plan des résultats que sur celui des appréciations afin de déterminer la faisabilité du projet.

Enfin, l'inscription au collège Cheverus devra être validée par les services de l'éducation nationale (**sous réserve de l'obtention du certificat médical nécessaire à la pratique du badminton**).

Un suivi individualisé

Un suivi sportif et scolaire est mis en place tout au long de l'année. Il s'articule autour de plusieurs rencontres entre les familles et les responsables du projet.

Les élèves sélectionnés intégreront la Section sportive dans l'idée d'inscrire ainsi leur action dans **un triple projet** permettant de concilier vie sportive, vie extra-sportive et vie scolaire, tout en respectant le rythme de croissance de l'enfant.

➤ Le suivi médical

Un certificat de non contre-indication à la pratique du badminton conditionne l'entrée dans la section sportive. Il sera transmis en début d'année et tout problème découvert en cours d'année sera signalé.

En cas de besoin, des consultations seront proposées dans l'année pour rencontrer l'infirmière qui pourra ensuite orienter les élèves vers le médecin scolaire. En cas de difficulté financière des familles, il sera fait appel au fond social des collèges et lycées.

Le fréquence des entraînements pourra être modulée temporairement pour pallier à des difficultés de santé.

➤ Le suivi sportif

Le suivi sportif est assuré par l'entraîneur de l'Union St Bruno en relation étroite avec les professeurs d'EPS.

Pour les élèves de bon niveau, les entraînements et la planification annuelle pourront être construits en liaison avec les entraîneurs de leurs clubs respectifs.

➤ Le suivi scolaire

Le suivi scolaire sera assuré par les professeurs référents de la section sportive en relation avec les professeurs principaux.

Les élèves ayant des difficultés scolaires ponctuelles peuvent voir leurs horaires d'entraînement modulés pour assister aux ateliers d'aide aux devoirs mis en place dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Les partenariats

➤ L'UNSS

➤ L'Union St Bruno

- ✓ Tarifs préférentiels pour l'adhésion et la cotisation au club.
- ✓ Tarifs préférentiel pour s'équiper.

OUVERTURE D'UNE SECTION SPORTIVE BADMINTON au collège CHEVERUS

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la création d'une Section Sportive Badminton à la rentrée 2016/2017 au collège Cheverus pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Ce document vous permettra de découvrir ces objectifs, son fonctionnement et son mode de recrutement.

Le collège Cheverus bénéficie d'une culture linguistique riche pour tous les élèves, nous souhaitons y ajouter une dimension sportive afin d'enrichir l'offre de formations proposées.

Les sections sportives scolaires, en rendant possible la pratique approfondie d'activités sportives dans un cadre scolaire, constituent un **dispositif de réussite** et de **valorisation des compétences et de certaines aptitudes pour les élèves.**



Pour qui ?

Cette section se destine aux élèves sportifs, motivés et volontaires désireux de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances et compétences dans le badminton.

Elle leur offre un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux et leur permet :

- de suivre **une scolarité normale**
- d'accéder à des **performances sportives** de niveau départemental, voire régional, ou le cas échéant, d'aborder le haut niveau de pratique sportive.

Il n'est pas nécessaire d'être licencié dans un club pour intégrer la section en 6^{ème} ou en 5^{ème}.